

“Le CPAS a tout fait pour que j’abandonne mes études...”

► CSCE: Comment s’est passé le premier contact avec le CPAS?

La première fois que j’ai pris contact avec un CPAS, c’était quelques mois avant d’entrer en première année à l’université, en 2004. J’étais domiciliée à Bruxelles, chez mon frère. Lors du premier rendez-vous, l’assistant social qui m’a reçue m’a dit que si je voulais étudier, je n’avais pas du tout droit à l’aide du CPAS.

En septembre, après mon inscription à l’ULB, je suis allée voir le service social de l’université et eux m’ont dit que j’avais quand même droit à l’aide du CPAS. J’y suis donc retournée et là, le même assistant social que la première fois m’a dit que je n’avais pas été claire sur ma demande lors du premier rendez-vous!

Puis il m’a expliqué les règles pour bénéficier du revenu étudiant: il fallait que je travaille le week-end et toutes les vacances scolaires et que je réussisse chaque année. Mais là aussi, le service social de l’ULB m’a dit que ce n’était pas vrai.

► Dès le départ, vos relations avec le CPAS ont donc été tendues...

Tout à fait, mais ça a rapidement empiré. En octobre, le CPAS m’a appelée pour me dire que mon aide avait été refusée par le conseil du CPAS. En fait, j’aurais dû demander l’autorisation de suivre des études avant de m’inscrire.

DÉBUT SEPTEMBRE, ALINA[®] A ÉTÉ DIPLÔMÉE EN LANGUES ET LITTÉRATURES MODERNES DE L’ULB, À L’ISSUE DE SIX ANNÉES D’ÉTUDES. DURANT SES ÉTUDES, ELLE ÉMARGEAIT À UN CPAS BRUXELLOIS.

/ Renaud Maes
ULB, CSCE

Mais comment aurais-je pu le faire, puisqu’on m’avait donné des informations complètement fausses?

À ce moment-là, le service social de l’ULB m’a envoyée au Bureau des étudiants administrateurs (BEA). Ils ont pris contact avec le CPAS et trois jours après, j’ai été convoquée au CPAS pour me dire qu’ils avaient changé d’avis!

Mais les problèmes ne se sont pas terminés pour autant: d’abord, ils ont jugé que je n’avais droit qu’au taux cohabitant parce que j’habitais chez mon frère. Mais mon frère n’était jamais là et je payais un loyer et des charges, je faisais mes courses... Il a fallu négocier un mois entier pour obtenir le taux isolé. En fait, je n’ai bénéficié du RIS (revenu d’intégration sociale) qu’à partir de janvier, alors que ma demande avait été introduite en septembre! Après, l’assistant social a décidé d’enlever de mon revenu l’aide mensuelle donnée par le service social de l’ULB. Pourtant, cette aide couvrait tout juste les frais d’impression des notes de cours. Honnêtement, le CPAS a

tout fait pour que j’abandonne mes études...

► Votre première année à l’université s’est soldée par un échec. Que s’est-il passé à ce moment-là?

Avant tout, il faut préciser que le CPAS m’a vraiment poussée à rater mon année! J’avais 4 examens à présenter en seconde session. J’ai demandé à ne pas devoir travailler pendant les vacances. Mais ils n’ont rien voulu entendre. J’ai donc dû étudier tout en travaillant 6 jours sur 7 comme caissière et en rayon dans un supermarché. Quand je revenais, le soir, j’étais tellement fatiguée que je n’arrivais même plus à lire une ligne de mes cours.

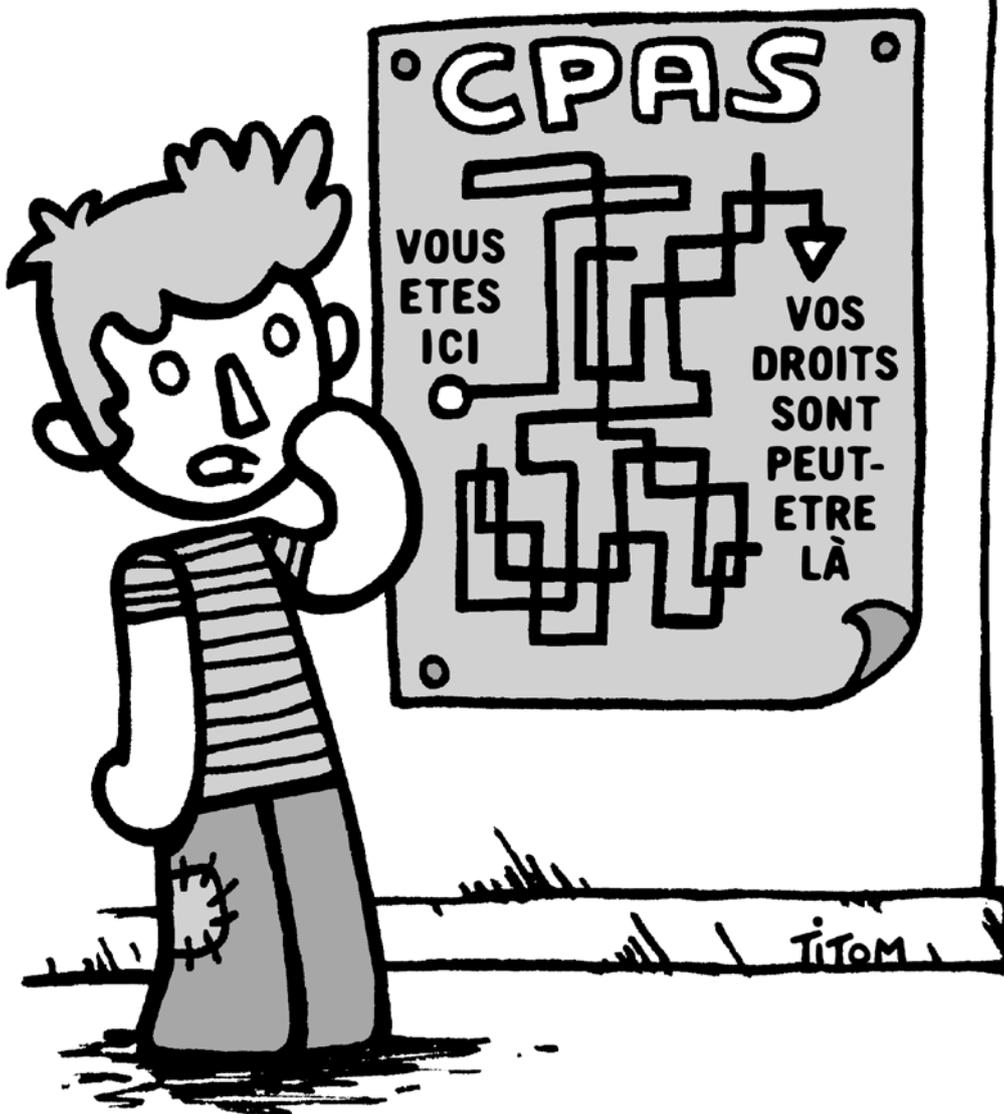
À l’issue de la seconde session, lorsque je me suis retrouvée en échec, j’ai averti l’assistant social. Il a directement coupé mon RIS. Je me suis quand même réinscrite à l’ULB – il ne me restait que 4 cours à repasser – et je suis retournée voir le service social. L’assistante sociale de l’ULB a rappelé mon

CPAS pour essayer que j’aie encore le RIS. Mais ils n’ont rien voulu savoir: ils ont dit que je n’avais pas les aptitudes nécessaires pour faire des études et que j’avais refusé de négocier mon orientation d’études avec mon assistant social. J’ai trouvé ça super énervant, ils revenaient toujours avec la même vieille histoire.

Heureusement, grâce à l’aide du service social de l’ULB, j’ai quand même fini par obtenir un rendez-vous. Je suis venue accompagnée d’un délégué étudiant de l’ULB. Là, j’ai été stupéfaite: l’assistant social m’a tout de suite donné tous les papiers pour que je réintroduise une demande de RIS, sans discuter.

► À partir de là, votre parcours à l’université a été extrêmement brillant... C’en était-il fini, pour autant, des péripéties avec le CPAS?

Pas du tout! D’abord, quand j’ai eu mon diplôme de bachelor, ils ont à nouveau coupé le RIS, en disant que j’avais



désormais un diplôme du supérieur et que donc, ils ne pouvaient plus m'aider. Mais le bachelor universitaire, c'est un diplôme dont tu ne peux rien faire sur le marché du travail. Il a fallu, encore une fois, faire jouer le service social de l'ULB pour qu'il explique la structure des études universitaires à l'assistante sociale du CPAS qui suivait mon dossier à ce moment-là – je dois préciser : j'ai changé sept fois d'assistant social sur six ans. Ensuite, toujours quand j'ai eu mon bachelor, ils voulaient que je fasse le master (second cycle de l'enseignement universitaire) en un an. Mais comme je voulais enseigner dans le secondaire, je voulais faire le master en deux ans, qui permet de suivre une finalité

“didactique” à l'issue de laquelle tu peux directement devenir prof. J'ai dû longuement argumenter pour quoi il fallait que je suive encore deux ans d'études. Heureusement, il y a une grosse pénurie de profs de langues dans le secondaire, du coup j'ai pu prouver que je trouverais beaucoup plus facilement un emploi en suivant le master en deux ans. Enfin, l'an passé, j'ai voulu partir en Erasmus (séjour d'étude à l'étranger) – c'est quasi obligatoire quand tu étudies des langues! Le CPAS n'a pas autorisé mon Erasmus et il m'a suspendu mon RIS. J'ai vraiment galéré pendant les six mois d'Erasmus – même si l'ULB m'a donné une aide sociale plus importante pour compenser.

► **En guise de conclusion, maintenant que vous êtes bientôt diplômée, quel regard portez-vous sur votre parcours au CPAS?**

Moi, je serai bientôt diplômée. J'ai réussi en première session, je suis déjà embauchée dans une école secondaire en septembre. Je vais prendre des vacances – les premières en six ans – avant de commencer à travailler. Je me dis que j'ai énormément de chance. Mais je suis certaine que cette chance est assez unique et que, généralement, ça doit se passer très mal pour les étudiants qui cherchent une aide du CPAS. Pour moi, le CPAS, c'est vraiment une machine à broyer les students! ■

▲ Nom d'emprunt.

(62)

CPAS ET ÉTUDIANTS: BÉNÉFICIER D'UNE AIDE SOCIALE RELEVÉ-T-IL DU PRIVILÈGE?

Azzedine Hajji et Gérald Renier

Les aides apportées aux étudiants par les CPAS tendent à renforcer les inégalités dans l'enseignement supérieur

(64)

LES CPAS SONT-ILS CONDAMNÉS À BROIER LES ÉTUDIANTS?

Renaud Maes

De la nécessité pour les étudiants d'une refonte en profondeur de la loi concernant le droit à l'intégration sociale